

**220C0655** CM0000035113-OP001-AS01

19 février 2020

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

## **BRASSERIES DU CAMEROUN**

(Euronext Paris)

1 - Le 18 février 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société anonyme de droit camerounais SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN (« SABC »)¹ déposée par Alantra Capital Markets, agissant pour le compte de la société Société des Brasseries & Glacières Internationales² (« BGI ») (cf. Décision & Information 220C0647 du 18 février 2020).

La note d'information de la société BGI (visa n°20-045 du 18 février 2020) et la note en réponse de la société SABC (visa n°20-046 du 18 février 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 20 février au 4 mars 2020 inclus**.

Gilbert Dupont se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SABC non détenues par le concert composé de l'initiateur et de la société Société Nationale d'Investissement du Cameroun (« SNI »).

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2 - La cotation des actions SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN sera reprise le 20 février 2020.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Régie notamment par les dispositions de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'Intérêt économique pris en application de Traité OHADA (l' « Acte Uniforme »).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Contrôlée par le fonds Investment Beverage Business Fund (IBB Fund), régi par le droit singapourien et coté sur le marché règlementé Singapore Exchange (SGX), lui-même géré par la société Investment Beverage Business Management Pte Ltd. Les sociétés contrôlées par IBB Fund sont communément désignées sous le vocable « Groupe Castel ».